

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

CE 0114-02

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 17 décembre 2013 vers les 21 h 05, à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Réjean Gélinas, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc  
Monsieur Luc Gaudreault

Madame Line Lecours  
Madame Patricia Pépin

Ainsi que madame Isabelle Thiffault et monsieur Yves Cossette, commissaires représentants du comité de parents.

Participe à cette séance le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents messieurs Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général et Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines.

Les commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION CE 24 1213 :**

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 1213-01 soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement.

Approbation d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION CE 25 1213 :**

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 26 novembre 2013 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 1213-02 soit approuvé avec les modifications requises concernant les présences des membres.

Adopté unanimement.

Monsieur Richard Boyer présente ensuite des dossiers relatifs aux Services des ressources humaines. Au terme des explications fournies, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

**RÉSOLUTION CE 26 1213 :**

CONSIDÉRANT, à la suite de l’affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l’emploi de la Commission scolaire de l’Énergie et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, selon la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d’une personne possède les qualifications requises et répond aux autres exigences déterminées par la Commission scolaire, celle-ci procède suivant l’ordre d’ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE l’affectation des personnes suivantes :

- Madame Renée-Claude Duchesneau, agente de bureau classe principale poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l’École forestière de La Tuque, et ce, à compter du 6 janvier 2014;
- Madame Michelle Brouillette, secrétaire (réceptionniste) poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l’école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, et ce, à compter du 6 janvier 2014;
- Madame Nicole Désaulniers, agente de bureau classe I poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine aux Services éducatifs (jeunes) au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 6 janvier 2014;
- Madame Nathalie Déziel, agente de bureau classe I poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine aux Services éducatifs (jeunes) au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 6 janvier 2014.

Adopté unanimement.

**RÉSOLUTION CE 27 1213 :**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l’Énergie doit combler un poste de personnel enseignant;

CONSIDÉRANT que la convention collective prévoit l’embauche par la liste de priorité pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE d'accepter l'engagement de monsieur Jacques Bellerive, enseignant spécialiste en anglais, champ 4, au secteur de Grand-Mère, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Adopté unanimement.

Engagement –  
Liste prioritaire –  
Personnel de  
soutien

**RÉSOLUTION CE 28 1213 :**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie doit combler des postes de personnel de soutien;

CONSIDÉRANT que la convention collective prévoit l'embauche par la liste de priorité pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE l'engagement de madame Valérie Béchar, agente de bureau classe I poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice (SARCA) à Shawinigan, et ce, à compter du 6 janvier 2014.

Adopté unanimement.

Vers les 21 h 10, il est procédé à la clôture de la séance.

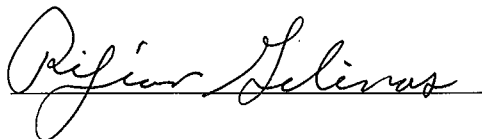
Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION CE 29 1213 :**

Madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

